RIASEC : Ei

F1116
INGÉNIEUR / INGÉNIEURE DÉMANTÈLEMENT ET ASSAINISSEMENT

Emploi réglementé

Emploi cadre

Emploi stratégique pour la Transition écologique

Autres emplois décrits

- Ingénieur / Ingénieure Combustible Nucléaire
- Ingénieur / Ingénieure démantèlement déconstruction
- Ingénieur / Ingénieure démantèlement nucléaire
- Pilote de programme de démantèlement nucléaire

Définition

L'Ingénieur démantèlement et assainissement joue un rôle crucial dans la gestion et la sécurisation des projets de déconstruction afin de prévenir les risques environnementaux.

- Planifie et supervise le démantèlement des installations (nucléaires, chimiques, etc.) en respectant les normes de sécurité et environnementales
- Évalue les risques associés aux opérations de démantèlement et met en place des mesures de mitigation
- Coordonne les équipes techniques et assure la formation aux procédures spécifiques de démantèlement
- Optimise les processus pour minimiser les déchets radioactifs et leur impact sur l'environnement
- Assure la conformité réglementaire et documente toutes les étapes du processus de démantèlement
- Collabore avec des experts en radioprotection pour garantir la sécurité de toutes les opérations

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un Diplôme d'Ingénieur en Génie nucléaire ou un Master en Physique nucléaire.
Une Certification en Radioprotection est obligatoire pour exercer ce métier dans l'industrie nucléaire.

Certifications et diplômes :

- Ingénieur spécialisé en génie atomique, diplômé de l'institut national des sciences et techniques nucléaires
- Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure des mines de Saint-Etienne de l'institut Mines-Télécom spécialité génie nucléaire en convention avec l'Institut national des sciences et techniques nucléaires
- Master mention ingénierie nucléaire
- Certificat de formation de personne compétente en radioprotection de niveau 2 secteur industrie option nucléaire
- Certificat de formation de personne compétente en radioprotection de niveau 1 secteur rayonnements d'origine artificielle
- Certificat de formation de personne compétente en radioprotection de niveau 1 secteur rayonnements d'origine naturelle
- Certificat de formation de personne compétente en radioprotection de niveau 2 secteur industrie option sources non scellées
- Certificat de formation de personne compétente en radioprotection de niveau 2 secteur médical option sources non scellées
- Ingénieur diplômé du conservatoire national des arts et métiers spécialité génie nucléaire
- Ingénieur diplômé du conservatoire national des arts et métiers spécialité génie nucléaire en convention avec le CESI

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Superviser les travaux de démantèlement sur site : démontage des structures, assainissement des sols et décontamination des équipements — Transition écologique
- Surveiller le respect des normes de sécurité
- Analyser les risques de contamination — Transition écologique
- Superviser les équipes sur le terrain
- Optimiser les procédures de démantèlement
- Elaborer des plans de démantèlement des installations nucléaires, en tenant compte des aspects techniques et réglementaires
- Assurer la conformité réglementaire en radioprotection

Développement économique

- Concevoir et gérer un projet

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Piloter le tri des matériaux lors des phases de démolition — Transition écologique
- Proposer des solutions pour pallier l'impact des pollutions sur l'écosystème — Transition écologique
- Assurer le respect des normes légales et réglementaires

Management, Social, Soin

- Coordonner l'intervention d'équipes pluridisciplinaires

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Développer des stratégies de gestion des risques
- Implémenter des technologies de réduction de radiation — Transition écologique
- Etablir le planning et fixer les méthodes d'exécution du chantier

Développement économique

- Piloter la performance et la rentabilité d'une activité ou d'un projet

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Elaborer, suivre et piloter un budget
- Rédiger des rapports d'intervention détaillés
- Proposer des solutions pour minimiser les déchets — Transition écologique
- Veiller à la durabilité et au recyclage des matériaux utilisés — Transition écologique

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Assurer un rôle d'interface entre les différents services de l'entreprise
- Gérer la documentation technique et réglementaire
- Respecter les normes internationales de sûreté nucléaire
- Agir rapidement en cas d'incident

Management, Social, Soin

- Assurer la coordination avec les intervenants du chantier

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Analyser les données de suivi de chantier
- Innover dans les techniques de démantèlement

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de leadership
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Avoir l'esprit d'équipe

Savoirs

Techniques professionnelles

- Techniques de démantèlement
- Gestion des déchets radioactifs — Transition écologique
- Maintenance de systèmes de ventilation nucléaire
- Techniques de découpe de matériaux radioactifs

Normes et procédés

- Procédures de décontamination
- Documentation technique des équipements
- Cadre réglementaire environnemental — Transition écologique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Domaines d'expertise

- Physique nucléaire
- Radioprotection
- Gestion de projets de démantèlement — Transition écologique
- Communication technique
- Ethique professionnelle en environnement nucléaire
- Gestion des sous-traitants
- Modélisation 3D — Transition numérique
- Analyse de risques nucléaires

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En bureau d'études
- En milieu nucléaire
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Travail en mode projet

Publics spécifiques

- Partenaires Publics et Privés

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Secteurs d'activité

- Industries
- Énergie

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail